



Bureau de Dakar

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

"15 ans de partenariat pour la conservation et la gestion de Saint-Louis, site du patrimoine mondial"

Table Ronde des PTFs

Mot de bienvenue

Madame Ann Therese Ndong-Jatta

Directrice du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar

Mardi 24 novembre 2015

Monsieur le Représentant du Ministre de la Culture et de la Communication,

Madame la Ministre, représentant du Maire de St Louis

Mesdames et Messieurs les Représentants des Ambassadeurs et des agences de coopération bilatérale,

Mesdames et Messieurs des structures en charge du patrimoine à Saint-Louis,

Monsieur le Directeur du Patrimoine Culturel,

Monsieur le Gestionnaire du site de St Louis,

Monsieur Auclair, expert UNESCO et Président de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France

Chers Partenaires,

Yen Mbookyi ak xarit yi dalen jam ci suniu keur gui niou bokk ak yén, mouy UNESCO.

C'est un réel plaisir pour moi de vous accueillir ici, au Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar, afin d'échanger sur l'une des plus grandes îles historiques non seulement du Sénégal mais de l'Afrique de l'Ouest.

Il aurait été juste que cette rencontre se tienne chez nos frères St-Louisiens, mais voyez-vous Saint-Louis n'est pas absente de nos lieux.

Sa beauté n'est pas seulement reflétée sur nos murs mais elle est gravée dans l'esprit même de l'UNESCO.

C'est tout ce patrimoine d'une richesse exceptionnelle qui rayonne à travers le monde entier.

15 ans ont passé depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. L'île de Saint-Louis, témoin d'un important échange de valeurs et d'influence dans le développement de l'éducation, de la culture, de l'architecture dans une grande partie de l'Afrique occidentale, franchit depuis l'an 2000 une nouvelle et importante étape, celle de la reconnaissance de sa Valeur Universelle Exceptionnelle au niveau mondial.

C'est dans cette nouvelle étape que commence, une belle histoire de partenariat, d'amitié, de reconnaissance mondiale et de volonté de préserver ce patrimoine universel pour les générations futures.

Importante pour son histoire, Saint-Louis est surtout connue pour son architecture originale, son incontournable Pont Faidherbe, son paysage piroguier de Guet Ndar, sans oublier sur le plan immatériel, son passé spirituel et religieux ainsi que l'hospitalité de ses habitants faisant d'elle un haut lieu de la Téranga Sénégalaise.

Mais comme de nombreux sites du patrimoine, l'île de Saint-Louis fait face à d'importants défis de conservation comme l'érosion côtière et surtout la dégradation du tissu urbain.

Monsieur le Ministre,

En effet, quand on parle de Saint-Louis, ce n'est pas seulement pour son histoire. C'est un lieu de vie et qui dit vie, dit changement. C'est pourquoi, la ville qui abrite aujourd'hui environ 300.000 habitants, est confrontée à des mutations qui souvent, sont difficile à gérer.

Aujourd'hui, ces magnifiques maisons à balcon, ces maisons à galerie et maisons basses portugaises qui confèrent à cette ville

tout son charme et sa qualité esthétique, sont vouées à disparaître si nous ne faisons pas quelque chose.

Rappelons-le, lorsqu'un site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, les Etats parties s'engagent à le protéger, le mettre en valeur et à le conserver afin que les générations futures du monde entier puissent à leur tour, le connaître et en profiter.

Mais cette responsabilité n'incombe pas seulement aux Etats parties.

L'esprit de la Convention de 1972 sur la Protection du patrimoine mondial veut que les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés, bien évidemment, sans violer le droit de propriété nationale de ce bien.

C'est cet esprit qui fait de nous, citoyens du monde entier et peu importe notre pays d'origine, des gardiens du patrimoine.

C'est ce qui fait de nous tous, ici présent, les gardiens de Saint-Louis...

Mais comme disait un Sage de chez nous : « Li nieup xam, lou ci waay wax, mou doy ».

Ceci pour vous dire que si vous êtes ici parmi nous ce matin, c'est bien pour votre sensibilité aux questions du patrimoine et votre engagement dans la conservation et la mise en valeur de Saint-Louis.

En effet, chacun de vous contribue à la conservation de Saint-Louis. Au fil des années, beaucoup d'actions ont été menées, tels que des travaux de restauration, d'inventaire des unités architecturales, d'assainissement et tant d'autres.

Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre symbolise 15 ans de partenariat et ouvre, je l'espère, les portes à de plus longues années d'efforts déployés pour la conservation et la mise en valeur de Saint-Louis.

L'UNESCO est une maison ouverte et nous sommes ravis d'offrir ce lieu comme une **plateforme neutre** pour un dialogue entre partenaires et acteurs du patrimoine. Ce dialogue pour être fructueux doit être franc, clair, amical, sans protocole ni formalisme officiel. Voilà le ton des échanges que je vous propose d'avoir ce matin.

Alors sans trop m'attarder, et après avoir écouté le discours inaugural de Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication, je propose que dans un premier temps, nous donnions la parole aux partenaires de Saint-Louis afin que vous

soit présenté le Plan d'action du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Saint-Louis.

Nous pourrions ensuite, dans un seconde temps, échanger sur la question, afin de créer une vision d'ensemble et d'engager à partir d'aujourd'hui un mécanisme de coordination et de partage d'informations entre les différentes parties prenantes.

Je vous remercie de nous avoir fait honneur de votre présence et de prendre part à ce nouveau processus de collaboration que nous enclenchons.

Djarama